

# Le serpent, cet affreux loup

## La symbolique populaire des animaux en Franche-Comté sous l'Ancien Régime à travers les *noëls au patois* de *Besançon* (1705-1729)

Nicolas VERNOT  
vernornicolas@gmail.com

### Résumé

Les *noëls au patois de Besançon* comptent parmi les rares textes imprimés au XVIII<sup>e</sup> s. en dialecte franc-comtois. Dans ces chants de l'Avent, François Gauthier, leur auteur, met en scène les gens du peuple qu'il côtoie, vigneron ou bergers, apprenant la nouvelle de la Nativité. Les animaux sont très présents, et leur présence dévoile implicitement une vision du monde soigneusement ordonnée. Elle isole Dieu et l'homme créé à son image, renvoyant l'ensemble du monde animal – à quelques nuances près – dans le domaine du Diable, chaque espèce étant associée à des vices ou défauts définis. Si l'œuvre de F. Gauthier est inventive par bien des aspects, sa vision de la place de l'homme et de l'animal illustre la persistance de structures de pensée médiévales tard dans la période dite moderne.

### Mots-clés

noëls, chants, patois, Franche-Comté, Diable

## Introduction

Depuis le XVII<sup>e</sup> s. au moins, il était d'usage, dans les foyers de Franche-Comté et d'ailleurs, d'animer les longues veillées du mois de l'Avent par des chants annonçant la Nativité, les *noëls*. Récemment réédités et traduits par C. Dondaine

(1997), les soixante-sept *noëls au patois de Besançon* composés entre 1705 et 1729 par François Gauthier (1675-1733) comptent parmi les rares textes imprimés sous l'Ancien Régime en dialecte franc-comtois. Leur auteur, un imprimeur bisontin<sup>1</sup>, composait chaque année de nouveaux chants qu'il publiait et commercialisait sous forme de feuillets. Si les paroles étaient de sa composition, les mélodies provenaient de chants à la mode (airs d'opéras, de gavottes ou plus généralement populaires). Ainsi, dans le premier Noël qu'il publie, F. Gauthier précise sous le titre que son chant doit être interprété sur l'air : « Buvons, buvons, mes chers amis, etc. ». En fonction des compétences musicales de chaque foyer, il était possible d'accompagner ces chants à l'aide des instruments en usage à l'époque (viole et violon, hautbois et flageolet, musette, tambourins)<sup>2</sup> : toutefois, c'est la voix qui demeure centrale<sup>3</sup>.

Les Noël de F. Gauthier possèdent la particularité de mettre en scène les gens du peuple qu'il côtoie, vigneron de Besançon ou bergers des environs, apprenant la nouvelle de la Nativité. Sous la forme de dialogues inspirés par le contexte de l'année écoulée, les Noël développent, sur fond de vie quotidienne, les heurs et malheurs des Comtois les plus modestes. Tous portent des noms stéréotypés : qu'il soit vigneron ou berger, l'orateur principal s'appelle généralement Tonnot, diminutif d'Antoine. Sa femme est souvent dénommée Tounotte ; ses amies sont les "commères" (qu'il faut entendre ici comme le féminin de "compère"). Un seul Noël donne la parole aux enfants : ils se contentent de questionner l'Oncliot, un vieillard bougon qui leur fait un cours d'instruction religieuse à sa manière.

À travers les paroles mises dans leur bouche, c'est donc une oralité recomposée qui est mise en scène, à une époque où le patois a déjà reflué des milieux les plus aisés vers les couches les plus populaires de la population comtoise, qui constituent toutefois la majorité de la population.

Le patois est probablement la langue maternelle de F. Gauthier, qui est né en 1675 à Marnay, un modeste bourg situé à peu de distance de Besançon où il s'établira plus tard comme imprimeur. Lorsqu'il naît, la Franche-Comté est occupée militairement par la France (le rattachement ne sera officiel qu'en 1678). Toutefois, la province est déjà fortement influencée par la culture française dont les élites utilisent couramment la langue depuis plusieurs siècles déjà, au moins dans leurs écrits. Quant au patois roman, il demeure la langue quotidienne du peuple. Français

<sup>1</sup> Les Bisontins sont les habitants de Besançon, ville principale de Franche-Comté, et sa capitale depuis 1676.

<sup>2</sup> Tels sont les instruments cités par F. Gauthier dans le Noël n° IX (couplets 4, 5 et 7) et n° XXX (couplets 4 et 5). Afin d'alléger la présentation, les Noël seront désormais désignés sous leur numérotation en chiffres romains, suivie de celle des couplets en chiffres arabes, en suivant C. Dondaine (1997). La première des références citée dans cette note devient donc : IX, 4-5, 7.

<sup>3</sup> Paradoxalement, ce sont les mélodies – sans les chants – qui ont donné lieu à un enregistrement discographique (Les Grandvalliers 1997).

pour les élites, patois pour le peuple : aussi schématique qu'elle soit<sup>4</sup>, cette diglossie trouve son illustration dans les noëls. S'il est rare que vigneron et bergers bisontins s'expriment en français, c'est au contraire le langage de la Vierge Marie, de saint Joseph et des anges, ainsi que des "bourgeois" (XIX), de l'"écrivain" (secrétaire municipal, L) ou du savant « solitaire qui se mêle de l'astrologie » (XXVI)<sup>5</sup>.

Langue des élites et des savants, le français est donc par excellence la langue de l'écrit et des publications ; c'est dire la rareté et l'intérêt des textes imprimés en patois, et donc l'intérêt de l'œuvre de F. Gauthier pour qui veut avoir une idée de l'oralité dialectale comtoise au début du XVIII<sup>e</sup> s.

Les animaux sont très présents dans les noëls de F. Gauthier, soit qu'ils servent à en planter le décor visuel (et sonore !), soit qu'ils reflètent, par leur emploi imagé, une valeur symbolique. Si le thème de la Nativité et la présence des bergers imposent certaines espèces (bœuf et âne, moutons), l'ensemble des occurrences que nous avons relevées montre un emploi symbolique stéréotypé de nombre d'animaux et dévoile implicitement une vision du monde soigneusement ordonnée. Loup et serpent sont les deux principaux animaux néfastes cités, ce qui nous conduira à nous interroger sur leur place dans l'imaginaire symbolique des Comtois sous l'Ancien Régime et, au-delà, sur la vision qu'une société profondément marquée par la ruralité et le christianisme porte sur l'ensemble du monde animal.

## 1. Loup et serpent, deux faces d'une même nuisance ?

Bien que loups et serpents apparaissent chacun dans un nombre équivalent de chants (une douzaine) qui soulignent leur caractère nuisible, leur rôle n'en est pas moins distinct.

---

4

Il s'agit avant tout d'une diglossie sociale. Au XVII<sup>e</sup> s., les élites comtoises sont francophones dans leur vie publique, mais beaucoup parlent patois dans les cercles intimes. En revanche, si les couches populaires parlent ordinairement le patois, beaucoup ont probablement plus que des notions de français (Dondaine 1997 : 26).

5

Ces mots sont en français dans le texte. Afin de ne pas perdre le lecteur, les citations en patois seront toujours en bleu, précédées si nécessaire de leur traduction française entre guillemets. Les mots cités entre guillemets correspondront donc toujours à la traduction en français d'un mot patois, sauf dans les quelques passages rédigés originellement en français : dans ce cas, nous ferons systématiquement suivre le passage cité de l'expression "en français".

### 1.1. Le loup

Le “loup” *lou* (ou *loup*) est fréquemment cité dans les noëls. Il apparaît dans treize chants. C’est en effet le principal souci des bergers que ces loups « cruels et ravissants » qui s’en prennent à leurs troupeaux, « égorgent au milieu des prairies, quelqu’uns de leurs agneaux paissants » (XXXVII, 1 ; en français), en font une “boucherie”, terme qui revient à deux reprises (II, 2 et LXII, 14). Un berger s’en inquiète en ces termes :

Qui gadherait noües moutons ?	Qui gardera nos moutons ?
Toutes noües bargeries ?	Toutes nos bergeries ?
L’y ait das loups dans noües cantons	Il y a des loups dans nos cantons
Que varrant en furie	Qui viendront en furie
Las tuerant au moitan das valons	Les tueront au milieu des vallons
Ferant ne boucherie.	Feront une boucherie.
(LXII, 14)	

Les bergers sont rassurés par l’ange : « Bien près de Jérusalem, allez voir votre Maître [...] ; il prendra de vos troupeaux grand soin ; allez, laissez-les paître » (LXII, 14-15 ; voir également II, 2). D’autres bergers, plus pragmatiques, s’en remettent à la garde de leurs chiens (X, 15 et XXII, 7). Le départ pour la crèche est donc un double acte de foi, à la fois hommage au Christ et confiance en sa capacité à éloigner les loups. Par conséquent, ne pas faire confiance à l’ange revient à contenter Lucifer :

« Pauvres pasteurs, quittez vos bergeries,  
Et venez voir votre Dieu, votre Roi ;  
Tous vos moutons paîtront dans ces prairies,  
En sûreté ; partez et suivez-moi,  
Malgré l’envie,  
La jalousie  
De Lucifer, il vous appelle à soi » (XLVIII, 1 – en français).

Il faut donc la présence de solides chiens et l’assurance de la protection divine pour que les bergers acceptent d’abandonner leur troupeaux pour aller rendre hommage à l’Enfant (XXII, 7-8 ; X, 15 et XLVIII, 6).

La menace des loups est, à trois reprises, comparée à celle des soldats : dans un Noël composé en 1711, l’angoisse de la guerre se fait sentir dans ces paroles d’un berger soucieux d’expliquer au Messie « comment la guerre fit plus de maux que les loups, méchants animaux » (XXV, 8). Un an plus tôt, un berger avertissait déjà ses moutons : « prenez bien garde aux soldats et aux loups », avant de déplorer :

Ne varrans-nous jaima lai pa su tarre ?	Ne verrons-nous jamais la paix sur la terre ?
Quoi ! Fauret-tu que mas pouères moutons	Quoi ! Faudra-t-il que mes pauvres moutons
Crainte das loups, et peu das gens de garre	Par crainte des loups et des gens de guerre
Tremblint toujou de pô dans nouès cantons !	Tremblent toujours de peur dans nos cantons !
(XXI, 1-2)	

Ailleurs, un villageois s’exclame : « les loups ne font pas les ravages, les carnages, que font tous les soldats ; moutons, cochons, ils ne les épargnent pas » (X, 16). Ces

rapprochements entre loups et soldats sont propres aux noëls du début du XVIII<sup>e</sup> s., et ne réapparaîtront plus après 1711. En revanche, le vocabulaire de la violence qui accompagne en permanence le loup montre qu’il demeure honni tout au long des œuvres chantées de F. Gauthier, et on ne s’étonnera guère qu’il soit un animal diabolique : le démon Bélial n’est-il pas « habillé en loup-garou, sur le dos une peau de loup » (XLIV, 15) ? Enfin, l’Oncliot, emporté par sa colère contre le serpent tentateur, va jusqu’à le qualifier d’“affreux loup” *peu loup* (XIV, 21 ; fig. 1) !

La crainte du loup est parfois évoquée de manière plaisante : alors employé au singulier, il se fige par exemple dans l’expression « je veux que le loup me prenne si », équivalent à « que le Diable m’emporte si » qui apparaît à deux reprises, et toujours dans la bouche de femmes. Ainsi, une femme répond à sa commère qui cherche à la dissuader d’aller conter ses misères à la Vierge : « Je veux que le loup me prenne si je ne parle pas à Marie » (XVIII, 8 et XXIX, 3). Ailleurs, lorsqu’un berger se propose de corner dans les rues pour avertir les villageois endormis du départ d’un convoi pour adorer l’Enfant, un de ses amis cherche à l’en dissuader en ces termes :

<i>Tu me fa creva de rire</i>	Tu me fais crever de rire
<i>Les chambelées endourmies</i>	Les servantes endormies
<i>Ne manquant pas de dire</i>	Ne manqueront pas de dire
<i>Lou loup mange les bargies</i>	Le loup mange les bergers
<i>I n’ot pas menneu souna</i>	Il n’est pas minuit sonné
<i>Pouquoi couna ?</i>	Pourquoi corner ?
<i>Ant-tu padhu lai tête ?</i>	Ont-ils perdu la tête ?
<i>[...] Ç’ot pou baidina.</i>	[...] C’est pour badiner.

(XVII, 3)

Là encore, c’est une femme qui traite avec légèreté la crainte à l’égard du loup. L’animal incarne donc un danger essentiellement masculin : c’est le berger, travaillant dehors, et non sa femme, qui parle avec angoisse des méfaits du loup.

## 1.2. Le serpent

Le “serpent” *sarpent*, cité dans onze chants, est désigné soit par ce nom (dans sept noëls), soit par le mot “vipère” *vipère* que l’on croise dans six chants. Sous la plume de F. Gauthier, “serpent” et “vipère” sont souvent synonymes (*cf.* É. Montelle, É. Motte-Florac (crotale), cet ouvrage). Avec le temps, “serpent” est de plus en plus délaissé par F. Gauthier au profit de “vipère”, animal plus exclusivement néfaste que le serpent, dont le nom peut rimer avec misère, dont le genre s’accorde volontiers avec la misogynie assez communément exprimée à l’époque, et dont enfin le museau retroussé n’est pas sans évoquer une corne... toute satanique !

Quoi qu’il en soit, les deux mots désignent généralement le même personnage, le Diable en personne. Le serpent est d’ailleurs, et de manière assez cocasse, doté de ses attributs dans le récit de l’Oncliot : en dépit de l’apparence épouvantable de

« ce bossu, ce tortu, ce cornu de Lucifer » [ce boussu](#), [ce touthu](#), [ce counu](#) Lucifa, Ève « s'amusa à parler à ce maudit serpent ; elle ne prenait pas garde à ses cornes, à ses dents » (XIV, 13, 15).

À ce physique disgracieux correspond un nombre imposant de défauts : “envieux”, “rempli de malice”, le serpent, “maline bête”, est un “traître” qui utilise la flatterie pour séduire Ève comme Adam :

<a href="#">Bonjou, Demoiselle</a>	— « Bonjour, demoiselle
<a href="#">Y seu ravi de vous voë</a>	Je suis ravi de vous voir
<a href="#">Vous éte bin belle</a>	Vous êtes bien belle
<a href="#">Voûte mairi n'ot-tu pas ?</a>	Votre mari n'y est-il pas ? »
<a href="#">[...] Adam venet promptement</a>	[...] Adam vint promptement
<a href="#">Lou serpent s'aivance</a>	Le serpent s'avance
<a href="#">Lie feset son compliement</a>	Lui fit son compliment
<a href="#">Et ne reverence</a>	Et une révérence
<a href="#">Disant : bon jou, veille aimi.</a>	Disant :
	— « Bonjour, vieil ami. »

(XLIV, 31-36)

Une commère le rappelle plus loin :

<a href="#">Coumençant d'aiboë pas lai cause</a>	Commençons d'abord par la cause
<a href="#">Ce fut in trompou de serpent</a>	Ce fut un trompeur de serpent
<a href="#">Qu'enbabouïnait lou père Adam</a>	Qui embobina le père Adam
<a href="#">Et Eve, tirie de sai couète.</a>	Et Eve, tirée de sa côte.

(LX, 2)

À trois reprises, le serpent est présenté comme l'animal qui rend fou : « le serpent fit la guerre à l'homme, le “rendit fou” [enfantoumet](#) pour le faire mourir, lui conseilla de « manger la pomme » (XXI, 12). Ailleurs, Tonnot remarque que « ce mauvais serpent a bien [...] “rendu fou” [[aifantoum](#)] nos gens » (VII, 24). Un autre Noël nous rappelle qu' « Adam avait fait une grosse folie, le maudit serpent lui avait donné son venin » ; au couplet suivant, le chant s'adresse directement à sa femme : « Ève, tu obéissais trop à celui qui t'a bien “ensorcelée” [[aifantouma](#)] ; tu étais [pourtant] assez savante pour t'en défier, ne sentais-tu pas que son haleine était puante ? » (XXXV, 2-3). [Enfantoume](#) et [aifantoume](#) sont des verbes construits sur le grec [phantasma](#), “fantôme”, et signifient “ensorceler, troubler le sens, fasciner, séduire, rendre fou” (Dondaine 1997 : 449, 456). Dans trois cas sur quatre, c'est le fait du serpent.

Son forfait accompli, le serpent ne brille guère par son courage : « quand le Diable eut fait son coup, aussitôt il déguerpit » [quand lou Diale eu fa son couë, d'aiboë i dainiche](#) (XLIV, 40). Toutefois, la noirceur de l'âme du serpent ne discolpe guère Adam et Ève, que les Noëls ont plutôt tendance à tourner en ridicule. La naïveté d'Ève est soulignée : elle donne au Diable du [Monsieu lou Vipère](#) (XLIV, 32)<sup>6</sup>. Surtout, dans trois Noëls différents, on retrouve le même motif du rejet en cascade

<sup>6</sup> Faut-il y voir une influence de La Fontaine ?

de la responsabilité, mais avec des nuances qui semblent marquer une évolution au fil du temps. Dans un Noël composé en 1708, en une année difficile marquée par la crainte de la guerre<sup>7</sup>, c'est le serpent qui est le premier destinataire du courroux divin :

Bin loin de demanda ai Duë miséricoëde	Bien loin de demander à Dieu miséricorde
Sire Adam rejetta su sai fanne lou mô	Sire Adam rejeta sur sa femme le mal
Daime Eve demé moëte	Dame Eve demi-morte
Et tremblante de pô	Et tremblante de peur
Disa lou serpent cause	Disait :
	— « Le serpent cause
Ce cô.	Ce coup ».

La sentence ne se fait pas attendre : « le Bon Dieu maudit sur ce champ cette bête » en des termes très durs, avant de punir Ève, qui connaîtra désormais des enfantements douloureux et sera « soumise [sujette] à l'homme », puis Adam qui subira “souffrance” et “tourment” pour sa “lâche complaisance” (XIV, 19-24). Pourtant, en 1715, le ton change déjà :

Adam s'aïcusant, dit ç'ot lai compaigne	Adam s'excusant dit :
	— « C'est la compagne
Que voici vé moi, que m'en ait beillie	Que voici près de moi qui m'en a donné
Nous ne sont pas saiges	Nous ne sommes pas sages
D'en avoi maingie	D'en avoir mangé ».
Eve se daïfend, dit	Ève se défend, dit :
Lou serpent m'y ait engaigie [...].	— « Le serpent m'y a engagée [...] ».

Dieu punit alors le premier couple : « on les a chassés de ce beau parterre, le Bon Dieu les avait condamnés à gratter la terre » (XXXV, 8-9). Le serpent n'est pas mentionné. Cinq ans plus tard, le dialogue prend des allures burlesques, se fait plus proche de la scène de ménage que de l'exposé théologique :

Loin de demanda padhon	Loin de demander pardon
D'aivoüa lieu faute	D'avouer leur faute
Disint de pouères raisons	Ils donnaient de pauvres raisons
S'aïcusint l'un l'autre	S'accusaient l'un l'autre
Ç'ot mai fanne, dit Adam	— « C'est ma femme », dit Adam
Eve dit ç'ot lou serpent [...]	Eve dit :
	— « C'est le serpent [...] ».
Qu'en ot lai seule cause.	Qui en est la seule cause ».

Dans sa réaction, le Bon Dieu, qui ne se soucie même plus du serpent, manifeste une colère qui, sous la plume de F. Gauthier, prend l'aspect burlesque d'une violente mise à la porte :

Olla vous-en laïboura	« Allez-vous-en labourer
-----------------------	--------------------------

7

Si, à partir de 1688, la France de Louis XIV est presque continuellement en guerre, la Franche-Comté dont Besançon est la capitale est épargnée par les mouvements de troupes et les destructions, qui se concentrent essentiellement sur la frontière nord du royaume. Toutefois, les lourdes défaites que subit la France en 1708 font craindre une invasion de l'ensemble du territoire français.

(lieu dit Duë) lai tare	(leur dit Dieu), la terre
Ca vous ne méritas pas	Car vous ne méritez pas
D'être en ce Pathare	D'être dans ce parterre
Adam te travailleré	Adam, tu travailleras
Eve te l'oubéiré [...]	Eve, tu lui obéiras [...]
T'airé prou ai fare.	Tu auras assez à faire. »
(XLIV, 42-43)	

Ainsi, l'amélioration des conditions de vie qui commence à se manifester en Franche-Comté à la mort de Louis XIV semble avoir entraîné une redéfinition du rôle du serpent. En période difficile où menacent guerre et famine, Dieu s'en prend à l'animal comme premier responsable, ce qui a pour effet de disculper partiellement les hommes dont F. Gauthier connaît trop bien les difficultés quotidiennes, tandis que les malédictions fulminées à l'encontre du premier couple rendent compte des conditions de vie difficiles des premières années du XVIII<sup>e</sup> s. Avec les deux Noël suivants, le serpent ne devient qu'un mauvais prétexte dans la bouche d'Ève, pas même relevé par Dieu. Sa mention contribue au pittoresque de la scène, qui va en s'accroissant : ce n'est plus tant la malédiction et ses conséquences néfastes qui retiennent l'attention, mais les disputes du premier couple, à l'image, peut-être, d'une société comtoise qui craint moins les dangers liés à la conjoncture (guerre, famine) et peut donc, à loisir, sourire des problèmes de foyer des uns et des autres.

Avec une intensité qui, elle aussi, s'en va décroissant avec le temps, on nous rappelle, au moins à six reprises, que le serpent est un animal maudit. L'Oncliot, avec la verve dont il est coutumier, nous livre les termes de cette malédiction :

Vai, te vivré rampant dessus ton aistoumet	« Va, tu vivras rampant sur ton estomac
Ne Fanne su tai tête	Une femme, sur ta tête
Marchant t'aicraserait	En marchant, t'écrasera
Stu que te ferait fête	Celui qui te fera fête
Merait.	Mourra. »

Au mépris de l'avertissement divin qu'il vient pourtant de rappeler, le vieux vigneron nous conte au couplet suivant comment il se charge lui-même de l'exécution de la malédiction :

Quand y en trouvet quéqu'un	Quand j'en trouve un
desou enne polére	sous une rangée de ceps
Y ne l'aipargnet pas, main d'in cô	Je ne l'épargne pas, mais d'un coup
de fesou	de pioche
Y l'y casset lai tête	Je lui casse la tête
En l'y disant peu loup	En lui disant :
	— « Affreux loup
T'é tanta nouète Mére	Tu as tenté notre mère
Ç'ot prou.	C'est assez ! »
(XIV, 20-21)	

Pour avoir entraîné la chute de l'homme et la perte du Paradis, le serpent est bien devenu l'ennemi de l'humanité, celui qui « fit la guerre à l'homme, le rendit fou pour le faire mourir » en lui conseillant de manger de la pomme (XXI, 12, 14).



L'expression prend tout son poids en une année (1710) où les incertitudes liées à la guerre dans le nord de la France, inquiètent les Comtois<sup>8</sup>.

Quant au mot "vipère", il est utilisé à cinq reprises de manière imagée pour souligner la capacité de nuisance de certains êtres humains. Dans un dialogue qui met en scène un pauvre et un mauvais riche, voici comment est jugé et condamné ce dernier : « [parce que] tu as connu la misère du pauvre sans la soulager, va, race de vipère, en enfer te plonger » (XVI, 9). Plus loin, ce terme sera appliqué à Hérode et, ailleurs, de manière indirecte, aux protestants genevois et cévenols, « une race qui est bien méchante » *ne race qu'ot bin maligne* : s'ils venaient par ici, ils répandraient bien du venin » (LIII, 18 et V, 7). L'expression "race de vipère" est citée dans l'Évangile de Matthieu : c'est ainsi que Jean-Baptiste apostrophe Pharisiens et Saducéens. Au Moyen Âge, l'expression a inspiré une foule de commentateurs qui, à la suite de Raban Maur, évêque de Fulda au IX<sup>e</sup> s., ont vu dans la vipère le symbole des hommes pervers et des hérétiques portant en eux le venin de tous les dérèglements (Duchet-Suchaux et Pastoureau 2002 : 146).

Le venin, parole dangereuse et néfaste, est encore évoqué plus loin dans ce sens : à un berger rendu inquiet parce que sa femme venait de lui annoncer le retour de la guerre, ses compères répondent avec un mépris fortement teinté de misogynie :

<i>Lai fannes dans lou melin</i>	Les femmes au moulin
<i>Au fouot, ai lai revére</i>	Au four, à la rivière
<i>Ant toutes l'esprit malin</i>	Ont toutes l'esprit malin
<i>Ne langue de vipère</i>	Une langue de vipère
<i>Pou piqua et jete di venin</i>	Pour piquer et jeter du venin
<i>Ou proëchie lai misère.</i>	Ou prêcher la misère.

(LXII, 2)

Le lien entre la guerre et le serpent se retrouve dans ces mots d'un humble Bisontin : « dans cette rude saison, [la guerre] est cent fois pire que la queue d'un scorpion, ou les dents d'une vipère » (L, 8). Plus loin, Hérode « ce maudit barbare, ce traître, ce bandit » perpétrant le massacre des Innocents, est successivement qualifié par une commère de « plus méchant que les vipères », et de « race de vipère » (LIII, 16, 18).

Serpent et loup apparaissent comme deux révélateurs remarquablement pertinents d'un monde encore majoritairement rural et fortement imprégné par le catholicisme. Matérialisant les angoisses d'une grande partie de la population, ces deux espèces apparaissent comme de véritables animaux "d'anti-civilisation". Le loup incarne l'irruption d'un mal violent, qui s'attaque aux biens matériels et aux corps et rompt brutalement l'ordre établi ; c'est une menace d'abord pour les hommes, notamment lorsqu'il sont paysans. Si donc le loup incarne les maux nés de la violence, tel n'est pas le cas du serpent, dont le pouvoir néfaste est avant tout lié à la parole. Le serpent incarne la nuisance spirituelle, celle qui s'introduit insidieusement dans les âmes des chrétiens pour les contraindre à fauter. Cette

---

<sup>8</sup> Voir la note 7.

nuisance est volontiers liée au monde féminin. On observe donc un véritable partage des rôles, la nuisance matérielle, plutôt masculine, étant dévolue au loup, la nuisance spirituelle, plutôt féminine, étant imputée au serpent.

Dans les noëls, aucune espèce animale n'apparaît pour s'opposer à ces incarnations démoniaques. Si le mouton, pourtant fréquemment cité, forme avec le loup un couple en opposition, il est cantonné à un rôle de victime innocente et passive. Quant au serpent, son ennemi est, de manière explicite, non pas un animal, mais l'homme lui-même, créé à l'image de Dieu. Par ailleurs, nombreuses sont les autres espèces animales associées au Diable ou à l'imperfection (tabl. 1) : loup et serpent ne sont que les espèces les plus éminentes des cohortes sataniques. Que faut-il en déduire sur la place symbolique attribuée à l'animal dans la société comtoise d'Ancien Régime ?

## 2. Dieu, l'homme et l'animal selon François Gauthier

Le monde que F. Gauthier nous livre apparaît comme structuré de manière très cohérente. La Terre est une « une boule ronde plantée au beau milieu » de l'univers ; autour se déplacent le firmament, « le beau soleil, la lune et ses quartiers ».

### 2.1. *Le monde des cieux*

Dieu, énonce un astrologue mis en scène par l'auteur, « régit tout et gouverne les astres » (en français) ; « le ciel, la terre et l'onde sont tous soumis à sa loi », souligne ailleurs une femme du peuple (XXVI, 23-24 et XXIX, 10).

#### 2.1.1. Dieu et sa mère

Jésus est fréquemment comparé à un astre lumineux : un des premiers noëls de F. Gauthier souligne que « cet aimable enfant ressemble à un soleil, et qu'il n'y a pas un pareil sur la terre » (XIII, 13 ; voir également LXII, 6). La comparaison est reprise plus loin dans cette annonce d'un ange aux bergers : « vous verrez à minuit d'un soleil admirable, la clarté ; un roi, un souverain couché dans une étable » (en français : XXXIV, 2 ; voir aussi XXI, 18). Dans de nombreux autres passages, la naissance du Christ est associée à la lumière, qu'elle émane de l'étoile qui guide les pèlerins (XXXVI, 2) ou, plus simplement, du Nouveau-Né qui « brille plus que

cent lumières », voire « mille fois plus que l'éclatante étoile qui est sur ce lieu » (XXXII, 9 et XXXIV, 12).

Cette comparaison astrale s'applique également à plusieurs reprises à Marie. Ainsi, « la mère est plus belle que la lune et son enfant plus beau que le soleil » (XX, 15) et, plus loin :

Lai lene n'ot pas si belle	La lune n'est pas si belle
Que lai mère di Mésie	Que la mère du Messie
Et l'offant de lai Pucelle	Et l'enfant de la Pucelle
Semble in souleil dans lou cie.	Semble un soleil dans le ciel.

(XXXVI, 8, voir également LII, 11, 15 et LIX, 14)

Avec une demi-douzaine d'occurrences, cette comparaison entre la divinité et les astres est d'autant plus remarquable qu'elle est la seule appliquée à Jésus et à sa mère. Avec constance, F. Gauthier exclut les animaux de tout lien symbolique avec la divinité. Cette exclusion surprend, car des liens entre ces mêmes animaux et l'Esprit divin existent ailleurs à la même époque (agneau de Dieu, colombe du Saint Esprit, etc.). En outre, aucun animal vivant, excepté la brebis ou l'agneau, n'est offert à la Sainte Famille.

### 2.1.2. Les anges

Autour de Dieu, les anges sont assignés à deux rôles : annoncer – en français – la naissance du Christ et chanter la gloire de Dieu. Ils volent comme des papillons : c'est la seule image animale qui leur soit appliquée. Même s'ils sont ailés, les anges sont à l'image de Dieu... et des hommes : ils ressemblent à des enfants, annoncent la paix, jouent de la musique, chantent des « Gloria », parlent français et latin.

Das bés offans criint lai pa su tare	De beaux enfants criaient la paix sur terre
I las as vu, et ne l'as pas songie	Je les ai vus, et ne l'ai pas rêvé
I sont venus su das nuaiges	Ils sont venus sur des nuages
Et i voulint coume lou vent	Et ils volaient comme le vent
Lieu vetemens étins blancs coume noige	Leurs vêtements étaient blancs comme neige
Et relusint pa l'oè et pa l'argent	Et reluisaient d'or et d'argent
L'ant fa ne si belle musique	Ils ont fait une si belle musique
Que nous étint tous ébaubis	Que nous en étions tous ébaubis
L'antounint tous ce me semble in cantique	Ils entonnaient tous, ce me semble, un cantique
Que coumence gloria in excelsis.	Qui commence par <i>gloria in excelsis</i> .

(XXVI, 4-6 ; voir également V, 4 ; VI, 1 ; VII, 28 ; LXV, 22 ; XLIII, 2 et LII, 14)

Les anges et Jésus sont de même essence : “petit garçon” [gachenot](#) comme eux (XVII, 1), il est aussi qualifié d'[angeotte](#) à plusieurs reprises (II, 16 ; IV, 12 et XIII, 1). Toutefois, « anges, chérubins et séraphins, trônes et archanges » ont été créés « pour l'adorer, l'honorer, le respecter, [...] chanter ses louanges » (XLIV, 6). On l'aura noté, les anges, tout comme la Sainte Famille, ont des caractéristiques humaines. C'est que, comme nous le rappelle un berger, l'homme est fait à la ressemblance de Jésus.

## 2.2. L'homme, tendu entre Dieu et le Diable

Pourtant, F. Gauthier ne manque pas d'utiliser une riche symbolique animale pour définir, en contrepoint, ce que devrait être l'homme sur les plans intellectuel, matériel et spirituel.

### 2.2.1. L'homme est doué de raison

Cet idéal concerne d'abord les facultés intellectuelles de l'homme et leur expression au moyen du langage.

C'est un lieu commun de l'époque que de considérer que la capacité de raisonner est ce qui distingue l'homme de l'animal. Dans les noëls, le mot *bête* est fréquemment employé, comme adjectif ou comme substantif, pour désigner, voire insulter, celui qui manque d'entendement. Ce dernier est immanquablement brocardé de tous les noms d'animaux. Ainsi, les noëls nous informent qu'on peut être sot comme un oison ou une cane, qu'on peut avoir moins d'esprit qu'un lièvre ou qu'un bœuf, et moins d'entendement qu'une jument.

Dans deux contextes particuliers, la bêtise est le fait de ceux qui ne pratiquent pas la religion catholique : dans les temps anciens, nous rapporte une commère, les hommes ont d'abord adoré des idoles animales, puis « d'autres qui étaient un peu moins bêtes, adoraient Vénus, Apollon, qui en leur disant quelque baliverne, se faisaient passer pour prophète » (LX, 16). Pourquoi les hommes sont-ils devenus moins bêtes aux yeux de cette femme ? Probablement parce qu'ils ne rendent plus un culte, précisément, à des bêtes, et aussi parce que ces divinités romaines, anthropomorphes, sont liées à la culture savante du XVIII<sup>e</sup> s. Dans un autre noël, un berger dialogue avec un soldat allemand accompagné d'un prisonnier turc. Ce dernier, reconnaît l'Allemand, « n'est pas trop bête, il veut embrasser ma loi » (XL, 7), c'est-à-dire la religion chrétienne. Pourtant, si le berger accepte de laisser les deux hommes entrer pour adorer l'Enfant, il s'adresse ainsi au Turc : « toi qui n'es pas baptisé, ses saints pieds ne va pas baiser, vers l'âne va te retirer ». Voici une place hautement symbolique de la "bêtise" prêtée au Turc, et que développe ensuite le berger : « Monsieur, vous paraissez un peu bête, on ne boit pas chez vous de vin ; on m'a dit que votre Prophète a défendu ce jus divin [...]. Ce charlatan vous croit bien bête, quand il vous dit qu'au Paradis, vos âmes bâfrent, font des fêtes [...]. Il vous prenait tous pour des grues ». Voici les hérétiques animalisés !

La parole reflète l'intelligence et la vertu de l'homme : c'est donc un des traits majeurs qui le distingue de l'animal. D'ailleurs, dans les noëls, l'homme ne s'adresse pratiquement jamais directement à l'animal. Les exceptions sont très rares ; elles concernent principalement le serpent à qui Ève répond et qui essuie par ailleurs les insultes de l'Oncliot. En l'occurrence, il ne s'agit pas de n'importe quel animal : le serpent incarne le Diable qui, bien que fortement associé au monde animal, conserve également des traits anthropomorphiques qui en font précisément toute l'ambiguïté. En outre, le récit de la tentation de F. Gauthier n'est qu'une

transposition de celui de la Genèse, où le dialogue entre Ève et le serpent est déjà présent.

Le mouton est le seul animal à qui il arrive qu'un berger s'adresse avec une certaine tendresse. Toutefois, cela est évoqué une fois seulement, alors que l'animal est fréquemment cité et qu'il fait dans les chants l'objet de toute l'attention des bergers (*cf.* I. Bianquis, M. Mesnil, cet ouvrage).

Quant aux noms propres donnés aux animaux, ils sont rarissimes. On sait que le chien qui jappe après les Rois Mages s'appelle Charmot ; l'âne est parfois surnommé Martin. Les noëls se distancient de la réalité : on sait que les paysans comtois avaient pour coutume de donner un nom distinct à toutes les bêtes de leur troupeau, et que jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s., « beaucoup de laboureurs à la charrue tiennent de véritables discours à leurs bêtes, leur promettant toutes sortes de choses comme à des enfants » (Beauquier 1910 : 43, 64).

Ces dialogues chantés que sont les noëls s'adressent donc très rarement aux animaux directement. En revanche, l'animalité est volontiers mise à contribution pour souligner les défauts humains liés au langage. Ainsi, les humbles bergers redoutent de s'exprimer comme des buses devant la Sainte Famille. Ailleurs, on reproche aux jeunes de se rendre à la messe de minuit en caquetant sur leurs proches. Plus grave, la langue de vipère des femmes est considérée comme une véritable nuisance par les hommes, tandis que l'on craint le venin de l'hérésie répandu par les protestants.

Les noëls sont des chants. Face aux animaux et aux démons qui poussent des cris, le chant, plus encore que la parole, rapproche l'homme du divin, et notamment des anges qui célèbrent en musique la naissance du Sauveur : « Regardez – s'exclame une femme – ces beaux petits anges qui jouent du flageolet, qui lisent dans des notes, et chantent un beau motet » (XXIX, 13). Comme on l'a noté en introduction, bergers et vigneron se font eux-mêmes musiciens à plusieurs reprises. La musique parvient même à adoucir les mœurs de ces hommes dont le sexisme est souvent mis en scène dans ces chants émaillés de disputes conjugales : devant sa femme qui chante si bien, Tonnot se montre d'une rare sollicitude, l'encourageant et lui promettant même une tartine (XXXIII, 12) !

### **2.2.2. De la nécessité métaphysique d'une vie décente**

Le chant s'élève d'autant mieux qu'il exprime la joie. Pourtant, les conditions de vie souvent difficiles que connaissent les Comtois au début du XVIII<sup>e</sup> s. sont l'occasion de plaintes et d'inquiétudes dont les enjeux sont loin d'être seulement matériels. Les bergers ne se scandalisent pas seulement de la misère du Christ. Le fait qu'il en soit réduit à dormir parmi deux bêtes suscite chez eux surprise, incrédulité, honte et culpabilité. C'est bien à la dignité du Sauveur qu'il est porté atteinte. Il en va de même pour l'homme : on sent bien que la détresse matérielle telle qu'elle est dépeinte se double d'une détresse morale, celle de se voir ravalé au rang d'animal en raison de la misère de sa condition : « l'homme, qui est fait à votre ressemblance, est accablé de maux par les guerres ; passant ces jours en

douleur, en souffrance, il envie le sort de ces pauvres animaux » (XXI, 7). Ce passage montre combien l'argumentaire développé devant la Sainte Famille est d'ordre métaphysique : n'est-il pas outrageant pour Dieu que l'homme créé à son image connaisse la condition animale ?

La nourriture est un des enjeux majeurs de l'humanité : lorsqu'elle vient à manquer, l'animalité ne tarde pas à pointer le bout de son museau. À plusieurs reprises, des métaphores animalières viennent souligner la déchéance de l'homme qui a faim, par exemple dans ces paroles d'une pauvre mère de famille confrontée à la difficulté de nourrir ses enfants :

Y craiyo las régala d'in po de pain d'orge	Je croyais les régaler d'un peu de pain d'orge
Y se boutèrent ai pleura	Ils se mirent à pleurer
Fare lou groin et bola	Faire le groin et braire
Et tœdre lieu gorges, hélas !	Et tordre leurs bouches, hélas !

(XXIII, 3)

Plus loin, cette mère se réjouit que 1710 marque le retour à la prospérité après la disette catastrophique de 1709 :

I vé fare di pain blan	Je vais faire du pain blanc
pou toutes noües fêtes	pour toutes nos fêtes
Hélas ! nous ant prou maingie	Hélas ! nous avons assez mangé
D'orge, d'aivoune et tourquie	D'orge, d'avoine et de maïs
Laissans-las as bêtes, hogué	Laissons-les aux bêtes, hogué
Laissans-las as bêtes.	Laissons-les aux bêtes.

(XXIII, 9)

En effet, la consommation de céréales telles qu'orge, avoine ou maïs est perçue comme infamante : si Dieu a permis, en 1709, que les Comtois échappent à la famine en envoyant « des orges et du beau et bon maïs ; [c'est] pour punir nos bouches gourmandes [qu']il nous en a fait manger » (XVIII, 27). Du reste, la famine a été si dure cette année-là que les Bisontins les plus pauvres se couchaient « sans souper, tout comme des bêtes, hélas ! Tout comme des bêtes » (XXIII, 12). Dans un autre Noël, l'un des enfants affamé, tel un cerf, « brame de male faim » (XVIII, 30). En revanche, l'alcoolisme, pourtant évoqué dans les Noëls, ne donne lieu à aucune métaphore animale : c'est bien le propre de l'homme que de boire et s'enivrer.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de la place accordée symboliquement aux animaux mangés, ce qui amène par exemple l'Oncliot à nous conter la Création selon des critères davantage gastronomiques que zoologiques. Qu'on en juge :

« Après cela Dieu fit les vaches et les chèvres,  
Les ânes, mes enfants, les bœufs et les chevaux,  
Perdrix, bécasses et lièvres,  
Poules, dindons, lapereaux  
Dont on fait bonne chère  
Dans les foyers » (XIV, 8).

On notera que le porc, pourtant consommé et apprécié, est exclu. Plus loin, la description du pays de Cocagne reflète les mêmes préoccupations alimentaires :

« Allons en Poméranie,  
Nous aurons de grands biens et des meubles à foison,  
Chapon, cailles rôties  
Tomberont dans nos maisons,  
Vous mènerez bonne vie » (XXIV, 9).

Dans les deux cas, ce n'est pas un pays de lait et de miel qui invite au rêve, mais bien une contrée généreuse en viandes.

Tous ces exemples montrent combien la misère matérielle a des implications métaphysiques fortes. Ne pas vivre décemment revient à être remis en cause dans sa dimension humaine. Rabaisé au rang d'animal, l'homme s'éloigne de Dieu, pourtant à son image. C'est là un motif de scandale dont les implications dépassent le plan strictement matériel.

### 2.2.3. Un modèle moral implicite

La verve des noëls tient pour beaucoup aux travers humains croqués en de savoureux dialogues dans lesquels F. Gauthier fait souvent appel aux animaux. Les attributions symboliques établies par l'auteur pour chaque espèce figurent dans le tableau 1. On le voit, les attributions négatives sont presque quatre fois plus nombreuses que les positives. Et encore, parmi les animaux positifs, quatre sont ambigus : si on reconnaît la gratitude de la jument, son manque d'esprit est souligné par ailleurs. Quant au chien, c'est un bon gardien, certes, mais que l'on n'hésite pas à tourner en dérision s'il aboie à tort et à travers. L'oiseau, enfin, fait l'objet d'une comparaison avec les anges annonciateurs de la bonne nouvelle ; on gardera à l'esprit, toutefois, que Satan est dit « sot comme un oison », et que nombre d'oiseaux servent, précisément, à désigner la sottise (cane, buse, grue). Si le perroquet est associé à la gaieté, son statut d'oiseau en cage limite sa portée positive. Ambigu également, le papillon que l'on compare tantôt aux anges, tantôt aux protestants. Ne restent que les moutons, les moins malmenés de tous, utilisés métaphoriquement seulement pour désigner des femmes attroupées ou, par leur toison, le cheveu crépu d'un des Rois Mages.

Le cas du coq est lui aussi extrêmement révélateur : c'est, en principe, un animal éminemment positif dans la culture chrétienne. Dans les procès de sorcellerie instruits en Franche-Comté aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., le chant du coq met fin au sabbat et entraîne la disparition du Diable : il annonce en effet l'aube et le retour de la lumière que Satan déteste. Une sorcière, convaincue que le Diable lui est apparu dans sa cellule, affirme qu'il est resté « toute la nuit jusqu'au chant du coq où il seroit disparu en raison que ce chant lui est funeste » (Rochelandet 1997 : 94, 111). Or dans les noëls, le coq a plutôt tendance à être tourné en ridicule, confondant la lumière émanant de la Nativité avec la venue du jour.

Quant aux attributions négatives, il convient de souligner d'abord que le simple fait d'appartenir à la gent animale conduit à la dépréciation, comme nous le montre l'emploi figuré fréquent du mot "bête". En outre, dans le tableau 1, l'indication des animaux liés au Diable s'est faite *a minima* : le tigre et le lion, utilisés pour

dépeindre la cruauté d'Hérode, auraient sans doute pu y être inclus. De fait, sur la bonne vingtaine d'espèces citées, plus d'un tiers est associé directement au Diable.

Aucun animal ne sert à formuler un compliment direct. Même le mouton, le gentil mouton, lorsqu'il est appliqué métaphoriquement à l'homme, est teinté d'ironie : les femmes attroupées dans la procession et le Roi Mage crépu en savent quelque chose. Quant à l'agneau, à la brebis, objets de tant de soins et de compassion, jamais ils ne sont comparés à l'homme ou, à plus forte raison, à Dieu. Au contraire, nombreux sont les animaux qui servent à établir des comparaisons désobligeantes, jusqu'à l'insulte.

Le péché rend donc l'homme animal. Un des noëls nous indique comme effet immédiat de la condamnation d'Adam et Ève le fait qu'ils furent « condamnés à gratter la terre » (XXXV, 9), métaphore évoquant les poules d'une basse-cour. D'une manière générale, les noëls nous dessinent les contours d'un idéal humain tout entier voué à l'imitation de ce Dieu à l'image duquel il a été créé, que ce soit sur le plan intellectuel, matériel ou spirituel. Au contraire, si les animaux servent à souligner les défauts de l'homme, c'est qu'ils sont intimement liés, par leur nature, au Diable en personne.

### 2.3. *L'animalité, essence du Diable*

Si les cieux sont peuplés de créatures angéliques, le monde souterrain est peuplé de forces démoniaques qui cherchent à tirer l'homme vers le bas. La première faute de Lucifer ne fut-elle pas « d'avoir voulu planter sa chaise plus haut qu'il ne fallait », d'avoir cherché à « monter sur le trône du Très-Haut », ce qui le fit « tomber, l'infidèle, en enfer » (XIV, 13 et XXI, 11)<sup>9</sup> ? Le monde tel qu'il transparait dans les noëls de F. Gauthier est organisé selon un axe vertical, l'homme étant en tension permanente entre sa foi qui l'incite à s'élever et ses péchés qui peuvent l'amener à chuter à tout instant<sup>10</sup>.

Si les animaux ne sont jamais comparés ni à Dieu ni à la Sainte Famille et que bien rares sont ceux qui sont admis à côtoyer vivant l'espace divin de la crèche (bœuf et âne, moutons), tel n'est pas le cas de Satan et de ses démons, qui tous s'ébattent au milieu d'une faune très variée. Dans son apparence même, le Diable est zoomorphe : il a une tête de bouc, demeure cornu même travesti en serpent ; vêtu d'une peau de loup, il braie comme un âne, se perche comme un hibou. Quant aux démons, ils braillent comme des chats ; pour monture, ils ont des ânes et des truies.

<sup>9</sup>

On rapprochera ce passage de cette curieuse inscription bisontine de 1686, qui, transcrite, met en garde les passants contre l'ambition et la réussite : « qui trop haut est monté n'est pas en assurance, car il tombe souvent sans qu'il y pense ». Elle est toujours visible dans la rue Battant, au cœur de l'ancien quartier vigneron dépeint par les noëls de F. Gauthier.

<sup>10</sup>

Il n'est pas indifférent de noter que dans un des témoignages de sorcellerie que rapporte B. Rochelandet (1997 : 123), la sorcière s'abouche au sol pour faire venir l'orage : elle ne se tourne pas vers le ciel, mais bien vers les forces infernales souterraines.



Chat, cheval, veau et singe constituent des idoles devant lesquelles les hommes égarés se prosternent. Mis *en caige* par le Christ (X, 6), le Diable en devient « sot comme un oison ». Cris, désordre, fracas, violence, mais aussi ruse, sournoiserie, tous ces traits démoniaques sont évoqués par un animal.

### 3. La symbolique de François Gauthier : une vision originale de l'animal ?

L'animal sert donc, dans sa globalité, de repoussoir à une humanité idéale qui apparaît au fil des noëls. Cette vision, étonnement cohérente et élaborée, est-elle propre à F. Gauthier ?

#### *3.1. Une construction symbolique originale ou fondée sur des lieux communs ?*

La langue et les expressions imagées contenues dans les noëls ne sont pas le fruit de l'imagination de F. Gauthier : elles font partie de son quotidien. Ce sont celles qu'il emploie probablement en famille, celles qu'il entend autour de lui : il lui suffit de franchir le pont sur le Doubs pour se trouver en plein cœur du quartier Battant où se concentrent les vigneron. Le pittoresque des dialogues tient essentiellement à l'accumulation des images et des tournures orales spécifiques réemployées par F. Gauthier, ainsi qu'à la naïveté pleine de fraîcheur que l'auteur se plaît à mettre en scène, sans toutefois la faire sienne : dès le premier Noël, il prend soin de préciser à ses lecteurs en didascalie que le berger raconte « à sa mode » les événements dont il est témoin. Dans la préface d'une édition posthume de 1751, l'éditeur précise que « c'est plus particulièrement pour les citoyens, pour les bourgeois d'anciennes familles qu'on a imprimé ce recueil. On aime naturellement le langage vulgaire de sa patrie. Il n'y a pas quatre-vingts ans qu'à Besançon, les personnes les plus distinguées, de même que le petit peuple, n'avaient point dans la conversation familière d'autre langage que le patois » (cité par Dondaine 1997 : 26).

F. Gauthier est un lettré à cheval sur deux cultures : parfaitement bilingue, il maîtrise le patois comme le français. Cette "biculturalité" lui permet de saisir avec particulièrement de finesse les traits les plus cocasses des conversations qu'il a lui-même entendues dans la rue ou à la veillée. En accentuant le pittoresque des dialogues, il a conscience de plaire à une certaine bourgeoisie bisontine qui, par nostalgie, goût du pittoresque ou patriotisme local, apprécie et parfois chante ses noëls. Toutefois, la renommée des noëls de F. Gauthier s'étend bien au-delà des

murailles de la cité bisontine. Dans les villes comme à la campagne, leur succès est tel qu'ils figurent, tout au long du XVIII<sup>e</sup> s., parmi les standards de l'Avent : adaptés et imités, on les retrouve dans de nombreux villages fort distants les uns des autres, ce qui atteste une ample diffusion (Dondaine 1997 : 13).

Le succès populaire de ces noëls montre que les lieux communs et les expressions qu'ils véhiculent sont compris et reconnus par tous, et probablement partagés par beaucoup. Si les plus riches recevaient les noëls avec une certaine distance culturelle, il est probable que leur succès populaire est dû au fait que, dans un milieu encore fortement rural et chrétien, beaucoup ont reconnu, dans les paroles du vigneron Tonnot ou de la bergère Jacotte, le récit de leur propre vie, la mise en scène de leurs propres préoccupations matérielles et spirituelles. Par conséquent, et même si les dialogues sont recomposés afin d'en accentuer le pittoresque, les noëls sont autant de fragments d'une authentique oralité recueillie. Sans que F. Gauthier en ait la volonté ni même la conscience, l'emploi des animaux dans les noëls révèle une pensée symbolique qu'il partage avec ses contemporains.

On notera d'abord que la taxinomie animale de F. Gauthier ne s'établit pas selon des critères "positifs", selon le degré d'utilité ou, au contraire, de nuisance concret de chaque espèce pour les humbles paysans, vigneron et pasteurs, mis en scène. Certes, l'image très négative du loup conférée par les noëls est à l'image de son degré de nuisance réel face aux troupeaux. Certes encore, les poux et autres vermines constituent une gêne au quotidien, et c'est bien la seule chose que l'esprit populaire de l'époque retient ici. Toutefois, la nuisance réelle du serpent, que l'on ne croise pas sur sa route tous les jours, est hors de proportion avec l'image détestable que lui confèrent les noëls. Bien sûr, en contrepoint du loup, le mouton, gagne-pain des bergers, échappe presque aux brocards de F. Gauthier. Mais quant aux autres animaux, leur degré d'estime dans les noëls échappe en grande partie à une vision utilitariste du monde : le bœuf, compagnon de tous les jours du paysan, objet, sinon de sa tendresse, du moins d'une grande attention, est ici présenté comme un animal terne et sale. Le chat, si utile pour chasser les souris, est réprouvé en tant qu'animal démoniaque que la gourmandise mène au larcin. Quant au cochon dont la viande est si appréciée, surtout en ces temps de l'Avent<sup>11</sup>, il n'est évoqué que pour symboliser le désordre et la confusion. À l'évidence, des considérations fortes ont déterminé ces attributions symboliques. D'où viennent-elles ?

Cette vision symbolique de l'animal transparait déjà dans les deux noëls bisontins de Marc-Antoine Prost (1629-1671) qui nous sont parvenus<sup>12</sup>. On les rencontre auparavant dans les procès de sorcellerie instruits en Franche-Comté aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., au cours desquels on apprend que les incarnations du Diable en animal passaient pour fréquentes, prenant tour à tour l'allure d'un « chien féroce qui

<sup>11</sup> Le cochon est en effet tué quelques semaines avant Noël.

<sup>12</sup> Deux noëls en patois bisontin composés par Marc-Antoine Prost furent publiés en 1682 et réédités par C. Dondaine (1997).

serroit vigoureusement de ses mâchoires les jambes des voisins », d'« un petit barbet noir », ou d'un animal « comme un veau qui avoit un mouvement perpétuel ». Dans le Jura en 1607, le Diable est décrit comme étant « moitié homme, moitié beste ». B. Rochelandet (1997 : 93-94) souligne toutefois que le chien et le bétail sont peu cités, et qu'aucune légende particulière ne les caractérise. En revanche, le chat qui apparaît comme l'incarnation du Diable et le lièvre, maléfique car compagnon des sorcières, sont souvent cités, de même que les oiseaux de mauvais augure, tel « un gros oiseau noir qui parloit fort intelligemment » ou cette « troupe de corbeaux » qui s'attaque aux ennemis d'un sorcier. Certains animaux servent même de monture à la sorcière, tel ce « gros mouton noir qu'elle chevauchoit en forme de cheval » (Rochelandet 1997 : 103). Au sabbat, lors des accouplements, les démons peuvent prendre l'aspect d'un mouton, d'un chien, d'un chat, voire d'une poule (Rochelandet 1997 : 111) ! Enfin, certains *stigma diabolica* recherchés par les juges sur le corps des personnes soupçonnées de sorcellerie comme preuve de leurs pratiques sataniques sont zoomorphes, tels cette patte de souris ou de chat, ce fer à cheval, ce pied de grenouille, et même ces griffes du démon (Rochelandet 1997 : 31), en vertu d'une croyance qui s'inspire directement de l'Apocalypse : « si quelqu'un rend hommage à la bête et à son image et qu'il reçoive une marque sur le front ou sur la main, lui aussi boira du vin de la fureur de Dieu et il sera tourmenté dans le feu » (XIV, 9-10).

Les noëls de F. Gauthier reflètent donc bien des structures de pensées communément partagées par ses contemporains, lieux communs symboliques profondément enracinés dans les esprits. De fait, pour comprendre la place accordée aux animaux dans les noëls de F. Gauthier, et, d'une manière générale, à l'époque moderne, c'est vers les bestiaires médiévaux qu'il faut se tourner.

### ***3.2. Les noëls de François Gauthier, persistance de structures symboliques mises en place par l'Église au Moyen Âge***

L'œuvre de F. Gauthier reflète et conforte une vision du monde héritée des constructions théologiques médiévales.

#### **3.2.1. L'animal censuré**

Cette filiation médiévale explique, en premier lieu, l'absence de certaines espèces dans les noëls : parmi les bovins, le taureau est exclu. Chez les moutons, le même sort frappe le bélier. De même, la chèvre est écartée ; quant au bouc, il n'apparaît qu'une seule fois, pour décrire le Diable cornu (XLIV, 13). D'une manière générale, et à l'exception notable du bœuf et de la timide vache, les animaux à cornes sont donc absents. Depuis le Moyen Âge, les cornes sont en effet un attribut du Diable, ce « cornu de Lucifer » comme nous le présente un noël qui s'inscrit

ainsi dans une longue tradition symbolique héritée de l'Antiquité et qui marque l'ensemble de la culture occidentale. L'époque médiévale est celle d'une longue guerre menée par l'Église contre les cornes et attributs cornus, cherchant à en interdire l'emploi, par exemple, lors des mascarades. Cette lutte trouve son origine dans le fait que le taureau, et notamment ses cornes, constituent un attribut important de nombreux cultes rivaux à l'Église des premiers siècles : en témoignent notamment les nombreuses statues gallo-romaines de taureaux tricornus découvertes dans la Gaule de l'est, notamment autour de Besançon (Walter 1979 : 123-124) ; les cornes étaient en outre utilisées dans le culte de Mithra, venu d'Orient. Par conséquent, les cornes et le taureau lui-même deviennent les emblèmes de cette personnification de l'opposition à l'Église qu'est le Diable (Duchet-Suchaux et Pastoureau 2002 : 138-140). Dans cet Occident où la "taureaulâtrie" était bien implantée, les attributions sataniques du taureau mirent probablement du temps à s'imposer. Mais une fois bien ancrées dans la culture collective, elles y perdurèrent pendant des siècles, comme le montrent, quelques générations avant les noëls, les procès en sorcellerie instruits en Franche-Comté, où le Diable, nous dit-on, prend, comme ailleurs, l'aspect d'un bouc noir ou d'un homme ayant « des cornes sur la teste ayant pour corps et les pieds comme un bœuf » (Rochelandet 1997 : 107). Dans les noëls, l'absence du taureau, même dans le récit de la Création où on lui préfère le bœuf, est donc le résultat d'une intense propagande ecclésiastique qui en avait fait le symbole de la sauvagerie et de la luxure.

Dans le discours religieux, cette dévaluation symbolique du taureau se fait au profit du bœuf, animal promu notamment en raison des vertus d'utilité et de chasteté qu'on lui prête. Des écrits apocryphes en font le compagnon de la Sainte Famille dans la crèche, tradition amplement exploitée dans l'œuvre de F. Gauthier qui, gêné, hésite quant à la place symbolique à lui conférer. Certes, l'exemplarité de l'animal est soulignée ; toutefois, elle est, dans l'esprit de l'auteur, toujours limitée par la nature intrinsèquement animale du bœuf, dont la saleté et la bêtise sont autant de défauts qui le rattachent de ce fait au monde du Diable. Cette ambiguïté face au bœuf apparaît également dans les procès de sorcellerie : si, comme on l'a déjà cité, le Diable a « les pieds comme un bœuf », la description d'un sabbat nous précise toutefois que les participants « avaient autour [d'eux] un grand nombre d'animaux et toutes sortes d'espèces épouvantables sauf toutefois de bœufs et d'ânes », dont la présence est incompatible avec le culte satanique (Rochelandet 1997 : 109). L'âne des noëls est encore plus ambigu, tantôt violent, tantôt pacifié par la présence du Christ. Pour F. Gauthier, bien que présents dans la crèche, le bœuf et l'âne conservent leur animalité, même si celle-ci est parfois momentanément transcendée par cet événement exceptionnel qu'est la Nativité.

De fait, F. Gauthier répercute dans ses noëls une posture intellectuelle dominante héritée de la pensée chrétienne médiévale, qui consiste à opposer l'homme, créé à l'image de Dieu, aux animaux, êtres dont les défauts servent de repoussoir. Certes, d'autres courants théologiques ont rapproché le sort de l'animal de celui de l'homme ; plusieurs espèces animales ont même été associées à la divinité : ainsi, à côté de l'agneau et de la colombe figurent, au Moyen Âge, le cerf, le lion, l'aigle,

pour n'en citer que quelques-uns. Pourtant, consciemment ou pas, F. Gauthier se refuse avec constance à toute attribution animale visant la Sainte Famille. Si l'agneau est le seul animal offert vivant à la Sainte Famille, il n'est jamais désigné comme représentant le Christ lui-même. Quant à la colombe, elle n'est jamais citée. On le voit, l'œuvre de F. Gauthier répercute en le simplifiant le message dominant de l'Église catholique, réduit ici à un principe général qui structure l'ensemble de son œuvre, et qui peut se résumer de la manière suivante : l'homme, créé à l'image de Dieu, est, de par sa nature, distinct de l'animal dont les défauts en font autant d'images du Diable.

### 3.2.2. Portraits médiévaux d'animaux

Cette perpétuation simplificatrice de l'héritage médiéval (*cf.* Y. Cambefort, cet ouvrage) se retrouve dans le portrait qu'il est possible de dresser de plusieurs animaux présents dans les noëls. En voici quelques exemples.

Si les bergers comtois peuvent mesurer très concrètement la capacité de nuisance de ce redoutable carnassier qu'est le loup, la crainte qu'il engendre est encore accrue par le long passé symbolique de cet animal : la Bible n'en fait-elle pas l'image du mal et du démon, toujours prêt à bondir sur les brebis du Seigneur, le bon pasteur ? L'association antique entre le loup et le mal est abondamment utilisée par l'Église qui perçoit l'accueil favorable que ne manquera pas de trouver une telle métaphore dans un monde majoritairement rural. Certains clercs médiévaux développent et enrichissent la symbolique négative du loup : son regard étrange serait une œuvre du Diable destinée à séduire les imprudents, tandis qu'ils voient dans la louve une image de la femme cherchant à ravir l'homme pour l'emporter dans la luxure (Duchet-Suchaux et Pastoureau 2002 : 94-97). Ces élaborations savantes n'apparaissent pas chez F. Gauthier : sans doute les ignore-t-il tout autant que la plupart de ses lecteurs. En outre, elles ne présentent aucun intérêt pour son sujet : il se désintéresse complètement des problèmes liés à la morale sexuelle, qui n'ont guère leur place dans l'atmosphère des noëls. Il lui suffit de s'en tenir aux aspects les plus immédiatement accessibles du pouvoir de nuisance du loup, ceux qui font de lui une image de la violence et de la précarité de la vie : en tant que tueur de moutons, le loup est non seulement un être sanguinaire, mais encore une créature qui prive les bergers de leur moyen de subsistance. Les rapprochements métaphoriques avec les destructions dues à la guerre obéissent à la même logique : proche de ses contemporains dont il partage le sort, F. Gauthier utilise le loup comme incarnation des angoisses matérielles que tous partagent.

Quant au serpent, le rejet dont il est l'objet dans les noëls est hors de proportion vis-à-vis de sa capacité de nuisance effective. Toutefois, le serpent étant l'incarnation du Diable par excellence, sa capacité de nuisance est, pour le coup, vécue comme bien plus redoutable, et sans doute tout aussi concrète. Comme nous l'avons vu, la tradition biblique est abondamment utilisée tout au long des noëls : c'est elle qui explique et conditionne la dimension diabolique de cet animal, que les procès de sorcellerie évoquent eux aussi abondamment, puisque le Diable lui-même est susceptible d'apparaître « tantost en forme d'un dragon ou serpent

comme Mélusine ayant la moitié du corps en corps humain et l'autre en serpent ». Avec le crapaud, le serpent fait partie des ingrédients favoris employés en sorcellerie (Rochelandet 1997 : 95, 25, 121). En revanche, les notions de prudence et de connaissance associées au serpent que la Renaissance diffuse dans les cercles lettrés, ce dont témoignent plusieurs armoiries familiales comtoises des XVI<sup>e</sup> s. et XVII<sup>e</sup> s. intégrant le reptile comme emblème<sup>13</sup>, sont là encore complètement absentes de l'œuvre de F. Gauthier. Pour lui comme pour son public, le serpent est l'incarnation du Diable, l'ennemi qui rôde en permanence et dont les ruses cherchent à détourner le croyant de Dieu. Dans une société profondément chrétienne qui voit dans le Salut promis par l'Église un espoir de vie meilleure à celle qu'elle connaît ici bas, le danger que représente ce serpent diabolique est bien réel.

Le chat n'est pas *a priori* un animal nuisible. Pourtant, c'est uniquement sous un jour néfaste que les noëls nous le présentent. Dès le Moyen Âge, la nature ambivalente du chat était connue : ainsi le *Roman de Renart* nous le présente tour à tour comme espiègle et cruel. Pourtant, la vision univoque des noëls de F. Gauthier reflète davantage la vision que l'Église porte sur cet animal, dont le regard, les cris, les ébats nocturnes et le caractère imprévisible en font l'un des compagnons idéaux de Satan (Duchet-Suchaux et Pastoureau 2002 : 44-45). Dans les procès de sorcellerie instruits en Franche-Comté aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., le chat est fréquemment cité parmi les incarnations de Satan ; une tache sur la peau en forme de patte de chat fait partie des *stigma diabolicum* permettant à coup sûr d'identifier une sorcière ; quant à sa queue, elle est même utilisée pour ensorceler (Rochelandet 1997 : 31, 121) !

De même, singe, hibou et tous les autres animaux liés au Diable et présents dans les noëls apparaissent déjà, avec la même odeur de soufre, dans la tradition médiévale.

La seule distanciation symbolique notable contenue dans l'œuvre de F. Gauthier est liée au cheval, animal sur lequel l'Église est restée très discrète. Dans les noëls, le cheval est associé à la guerre et à son cortège de malheurs, aux grands et à leur morgue agressive. C'est l'animal de ceux qui exploitent, dominent et font souffrir les humbles. C'est l'animal de ceux qui font la guerre, et non de ceux qui la subissent et que F. Gauthier fait parler. En ce sens, l'auteur se distingue de la vision médiévale savante associant le cheval au luxe et au raffinement, à la bravoure au combat comme à la chasse, bref aux valeurs de la chevalerie. Telle n'est pas la vision populaire de l'animal : dans les récits légendaires comme dans les procès de sorcellerie des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., le Diable prend souvent l'apparence d'un cavalier noir (Rochelandet 1997 : 93, 97) (*cf.* M. Lebarbier, cet ouvrage). Étranger au village, le cavalier isolé renvoie en effet au monde inquiétant de l'inconnu. Plus curieux, une femme accusée de sorcellerie décrit un sabbat dans lequel on dansait

---

<sup>13</sup>

Par exemple, la famille Cousin, à laquelle appartenait Gilbert Cousin, secrétaire et disciple d'Érasme, a pour armes un serpent et une colombe, avec cette devise tirée de l'évangile de Matthieu : « Soyez prudents comme les serpents et innocents comme les colombes » *estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae*.

au son « d'un violon en forme de teste de cheval qui estoit touché par le Diable » (Rochelandet 1997 : 110). Dès lors, on ne s'étonne guère de voir dans un Noël une femme citer à deux reprises le cheval parmi les idoles païennes adorées à l'époque de l'Ancien Testament. Si le discours des Noëls sur le cheval ne s'inspire donc pas de la position de l'Église, ni, par ailleurs, de la culture des élites nobles qui, au contraire, valorisent cet animal, elle n'est pourtant pas une innovation de F. Gauthier : il s'agit d'une tradition profane et, pour le coup, réellement populaire, liée au rôle du cheval dans les guerres.

Les Noëls se situant aux antipodes des valeurs belliqueuses, le cheval n'est pas le seul animal guerrier qui s'y trouve déprécié : d'une manière générale, on notera le mépris marqué vis-à-vis des animaux d'ordinaire regardés comme nobles et qui constituent des standards de l'héraldique (*cf.* A. Behaghel-Dindorf, cet ouvrage) : du lion, c'est la cruauté qui est soulignée ; quant à l'aigle, le seul évoqué est celui qui surmontait la fontaine centrale de Besançon, effigie héraldique d'où jaillit du vin les jours de fête ! En dépréciant cheval, lion et aigle, F. Gauthier se range du côté du peuple dont il décrit les misères.

## Conclusion

Si l'œuvre de F. Gauthier est inventive par bien des aspects, sa vision de la place de l'homme et de l'animal dans l'univers n'est pas originale. Elle transparait notamment dans les procès de sorcellerie qui, nombreux, agitent la Franche-Comté au cours du XVI<sup>e</sup> s. et du début du XVII<sup>e</sup> s. Comme eux, la métaphysique de F. Gauthier puise dans le discours que l'Église construit au Moyen Âge à propos de l'animal, et les Noëls illustrent ainsi la persistance de structures de pensée médiévales tard dans la période dite "moderne". Si les lettrés du Moyen Âge n'ont pas une conception uniquement diabolique de l'animal, c'est bien cette dernière qui s'est imposée dans les milieux populaires dépeints par F. Gauthier qui, lui-même, la partage. Il est d'ailleurs permis de se demander dans quelle mesure cette vision si profondément ancrée chez F. Gauthier et ses contemporains n'est pas partagée, plus ou moins consciemment et à des degrés divers, par l'ensemble de la société de l'Ancien Régime.

Certes, cette vision symbolique cohabite avec d'autres, probablement plus élitistes, par exemple chez tous ces ecclésiastiques pour qui il n'est ni choquant ni blasphématoire d'associer le Christ à un agneau et le Saint Esprit à une colombe. De même, l'anobli qui fait du lion ou de l'aigle son emblème héraldique, peut d'autant mieux être associé à un animal jugé valorisant par lui, qu'au quotidien, son mode de vie montre, et prend soin de montrer, qu'il se distingue et des animaux et de ceux qui les élèvent. La crainte de lui être associé est donc moins forte que chez le paysan dont la vie précaire constitue un danger permanent de ravalement au rang d'animal. Toutefois, ce même aristocrate sera également

sensible aux sermons d'un prédicateur associant à tel péché un animal jugé répugnant. On peut donc, à bon droit, s'interroger sur les contours sociaux de la vision du monde que les noëls de F. Gauthier font apparaître, et il est fort probable qu'en dépit de son habillage populaire voulu par le genre littéraire adopté, et à quelques exceptions près, l'œuvre nous révèle des schémas de pensée profondément ancrés dans l'ensemble de la population, les systèmes symboliques valorisant l'animal (théologique, héraldique) n'étant que secondaires et circonstanciels dans leur portée.

Si le loup et le serpent sont les deux représentants les plus apparents de la faune des noëls, ils n'en constituent pas pour autant la clef de voûte d'un ensemble symbolique : ils ne sont que les plus éminents de ces repoussoirs que sont les animaux dans leur ensemble. Toutefois, leur fréquence montre que ce sont eux qui révèlent le mieux les angoisses d'un monde profondément marqué par la ruralité dont le loup est l'ennemi et par le christianisme dont le serpent est l'adversaire. En ce sens, ce couple infernal est bien le révélateur d'une société, de ses fondements et de ses valeurs.

F. Gauthier, parmi d'autres, reflète mais aussi conforte cette pensée. Utilisant le langage des quartiers populaires et des campagnes proches de Besançon, son œuvre sera à son tour abondamment reprise et chantée par ceux-là même qu'il met en scène, et qui se reconnaissent volontiers dans son œuvre. Sans doute, le succès populaire de ces chants est-il dû aussi, en partie, à la vision réconfortante du monde qu'ils proposent. Aux plus humbles qui côtoient quotidiennement les animaux, les noëls rendent leur dignité en leur rappelant que l'homme a été créé à l'image de Dieu. Toutefois, la fragilité de cet ordre est constamment présente chez F. Gauthier : par ses défauts comme dans la précarité de sa condition, l'homme peut à tout moment être ravalé au rang d'animal, et s'éloigner tout à la fois de sa vraie nature et de Dieu lui-même. À la fois rurale et chrétienne, cette vision du monde sera bouleversée par les mutations sociales et culturelles que connaît la France à partir du XIX<sup>e</sup> s. : l'industrialisation et l'urbanisation, les progrès de la recherche scientifique et le lent déclin de la pratique religieuse feront de bon nombre d'espèces, autrefois redoutées, néfastes et diaboliques, des êtres patauds et un peu ridicules, tout juste bons à être malmenés par les créateurs de dessins animés.

Qui a peur du Grand Méchant Loup ?

## Remerciements

L'insulte "affreux loup" pour le moins étonnante a inspiré le titre de notre étude. Notre ami Lionel Reyboz en a assuré la mise en image sous la forme d'une composition tout aussi saisissante réalisée pour l'occasion (fig. 1). Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements les plus vifs.



## Références bibliographiques

BEAUQUIER C., 1910 — *Faune et flore populaires de la Franche-Comté, I. La faune*. Paris, Leroux, coll. Contes et chansons populaires 32.

DONDAINE C., 1997 — *Noëls au patois de Besançon*. Thèse, Jacques et Demontrond, 483 p.

DUCHET-SUCHAUX G., PASTOUREAU M., 2002 — *Le bestiaire médiéval. Dictionnaire historique et bibliographique*. Paris, Le Léopard d'or, 168 p.

LES GRANDVALLIERS (Trio de cornemuse), 1997 — *Noëls anciens et airs profanes de Bourgogne et Franche-Comté*. 1 disque compact, coproduction Les Grandvalliers et Héritage production.

ROCHELANDET B., 1997 — *Sorcières, diables et bûchers en Franche-Comté aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Besançon, Cêtre, 168 p.

SAUVY A., 1989 — *Le miroir du cœur. Quatre siècles d'images savantes et populaires*. Paris, Cerf, 304 p.

WALTER H., 1979 — *La Franche-Comté romaine*. Wettolsheim, Mars et Mercure, 167 p.



# The snake, such a horrible wolf

## Folk animal symbolism in Franche-Comté under the Ancien Régime through vernacular Christmas songs from Besançon (1705-1729)

Nicolas VERNOT  
vernotnicolas@gmail.com

### Keywords

Christmas songs, songs, dialect, Franche-Comté, Devil

The ‘Christmas songs’ *noëls* of Besançon (Eastern France), composed between 1705 and 1729, are among the rare texts actually printed in the Franc-Comtois dialect during the Ancien Régime. These Advent carols portray humble people such as shepherds or winegrowers at the announcement of the Nativity. Inspired by the events of the past year, the Christmas songs depict their everyday life with its ups-and-downs.

Animals occur very frequently, being used as a visual and sonorous background, or as metaphors based on their symbolic values. Although the choice of some animals, mainly the ox, the donkey and the sheep, is explicitly linked to the religious and social context, the study of all the occurrences of the fauna reveals an implicit global vision of a strongly well-organized world. On the one hand, metaphoric uses of animals applied to humans are always depreciative and define animalism – only partly contained in the idea of ‘stupidity’ *bêtise* – proposed as a counterpoint to humanity. Very few species are, like the ox, the donkey and the sheep, subject to a part of human mercy. On the other hand, the whole world which unfolds song after

song appears as if tightly wedged between God ruling at the top and the satanic hordes threatening from the pit, counting among their troops many animals linked with the devil, more because of their symbolic heritage than any “objective” evilness. In the Christmas songs, the wolf and the snake are the principal diabolic animals: the first one standing for concrete evil, ravaging flocks and devouring flesh; on the contrary, the snake is the incarnation of the devil: the reptile standing for spiritual danger. Thus, the wolf and the snake are the two negative keystones of the organized world depicted by Gauthier’s songs, these two species forming the two aspects – material and spiritual – of the devil’s evilness.

But there is no animal species opposed to these diabolic incarnations. The sheep, frequently quoted as the opposite of the wolf, is portrayed as peaceful and vulnerable. As far as the snake is concerned, its main enemy is not an animal, but man himself, created in God’s own image: no animal metaphor applies to the Holy Family, not even the dove or the lamb. The only comparisons mentioned refer to the stars, with Jesus portrayed as the sun, and his mother as the moon. In the *noëls*, Humanity is strongly linked to God, while the whole animal world is, with very few exceptions, sent back to devil’s domain, each species being associated with a specific vice or fault.

Such a vision is not Gauthier’s own invention. This symbolic organization of animals appears in the many witchcraft trials occurring in Franche-Comté between the 16<sup>th</sup> century and the beginning of the 17<sup>th</sup> century. Curiously enough, in the Christmas carols as in the witchcraft proceedings, the same role is ascribed to animals, a role whose origins are to be found in medieval Church writings and sermons, thus showing the perpetration of medieval intellectual structures late into the modern period. Gauthier, among others, reflects and strengthens this vision: using the vernacular language as it was spoken in the streets of Besançon and in the surrounding countryside, his compositions are in turn sung by the very people he portrays. The popular success of these carols is probably due, to a certain extent, to the implicit order of the world they convey: it reminds these people in permanent contact with animals of their divine dimension, and thus restores their human dignity. However, this order, like their own condition, can be subjected to upheaval; because of his imperfections, man can easily be relegated to the rank of the animal, far, not only from his fellow men but also from God Himself.

## Figures

*Figure 1. Le serpent, cet affreux loup*

(composition originale de Lionel Reyboz, 2003)



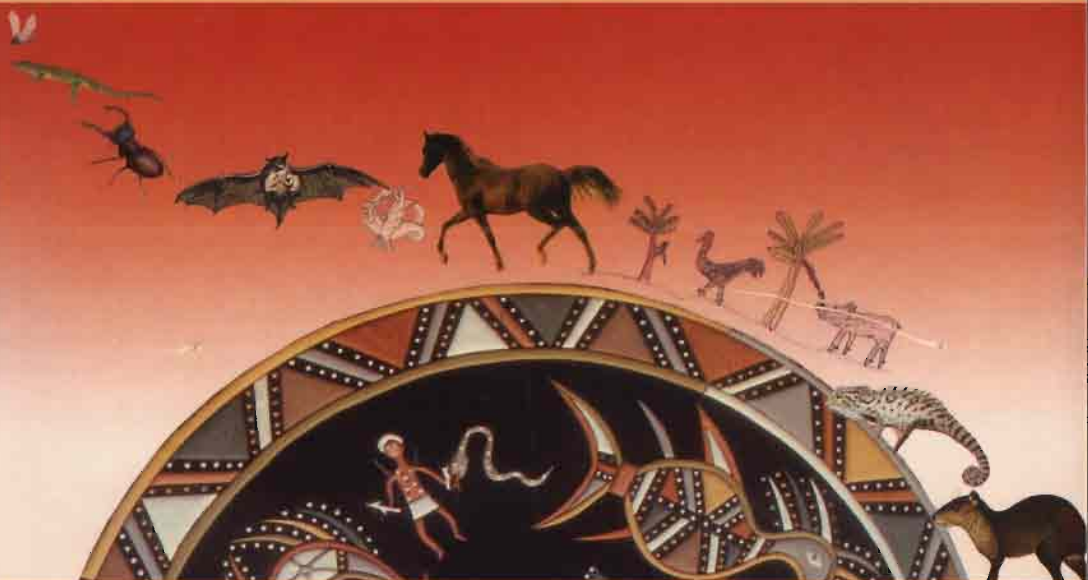
Tableau 1. Les caractéristiques symboliques des animaux dans les noëls de François Gauthier

	<b>Animal</b>	<b>Attribution symbolique</b>
pris en bonne part	papillon*	légèreté, beauté
	oiseau	les anges en ont les ailes
	perroquet	gaieté
	mouton en général	innocence, paix, tendresse (perpétuelle victime)
	jument*	reconnaissance
	chien*	protecteur
pris en mauvaise part	chien*	sottise, manque d'entendement
	jument*	
	bœuf	
	<b>oison</b>	
	canes	
	buse	lâcheté
	poule	
	<b>serpent, vipère</b>	lâcheté, méchanceté, trahison, médisance, avarice
	putois	méchanceté
	<b>singe</b>	tromperie
	<b>hibou</b>	parjure
	<b>cheval</b>	orgueil
	mule	entêtement
	<b>âne, ânon</b>	violence impulsive, manque d'entendement
	<b>loup</b>	violence sanguinaire, cruauté
	tigre	
	lion	
<b>chat</b>	gourmandise, vol	
<b>cochon</b>	désordre, violence, (paresse)	
rats	désordre	
souris, vermine	gêne	
papillon*	protestantisme	

Les noms suivis d'un astérisque indiquent les animaux associés à la fois à des qualités et à des défauts, tandis que les noms en gras désignent les espèces explicitement liées au Diable

# Le symbolisme des animaux

L'animal, clef de voûte de la relation  
entre l'homme et la nature ?



## *Animal symbolism*

*Animals, keystone in the relationship  
between Man and Nature?*

colloques

et

séminaires

Éditeurs scientifiques

**Edmond Dounias**

**Élisabeth Motte-Florac**

**Margaret Dunham**

Ouvrage issu du colloque  
*Le symbolisme des animaux*  
Villejuif, 12-14 novembre 2003

# **Le symbolisme des animaux**

L'animal, clef de voûte de la relation  
entre l'homme et la nature ?

## ***Animal symbolism***

*Animals, keystone in the relationship  
between Man and Nature?*

---

Éditeurs scientifiques

Edmond Dounias, Élisabeth Motte-Florac, Margaret Dunham

**IRD Éditions**

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et Séminaires

Paris, 2007



## **Conception et réalisation multimédia / *Multimedia design and creation***

Poisson soluble

## **Mise en page version PDF / *PDF layout***

Élisabeth Motte-Florac et Edmond Dounias

## **Maquette de couverture / *Cover artwork***

Michelle Saint-Léger

## **Coordination / *Coordination***

Élisabeth Lorne

## **Photos de couverture / *Frontpage photos***

*Agouti* (Marie Fleury, figure 1)

*Basilic* (Anne Behaghel-Dindorf, figure 23)

*Caméléon panthère* (Enzo Fuchs & Martin W. Callmander, photo 3)

*Chauve –souris. Une “bonne mère”* (Lucienne Strivay, figure 8)

*Cheval* (site Internet <http://lechevalgagnant.chez-alice.fr>)

*Ciel de case wayana* (Marie Fleury, photo 9)

*Dessin de Lahi* (Edmond Dounias [dessins d'enfants], figure 13)

*Gecko géant de Madagascar* (Enzo Fuchs & Martin W. Callmander, photo 9)

*Lucane cerf-volant* (Yves Cambefort, figure 2)

*Moustique. Gravure en eau-forte d'André Meyer* (Cécilia Claeys-Mekdade & Laurence Nicolas, figure 1)

*The basilisk* (Anne Behaghel-Dindorf, figure 22)

## **Fond d'écran / *CD-ROM wallpaper***

*Table divinatoire (devin par la souris)* (Marc Egrot, figure 1)

## **Fond sonore / *Background music***

*Chant nocturne baka en forêt du sud Cameroun* (Edmond Dounias 1994)

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

*All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the copyright holders.*

© IRD, 2007

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1616-5